Skilled Trades Ontario
Métiers spécialisés Ontario

Technicien/Technicienne en systèmes de bâtiment (255B)
Fiche d'aide à l'examen

L'examen de Technicien/Technicienne en systèmes de bâtiment (255B) est basé sur les objectifs généraux de rendement, soit les « ensembles de compétences » identifiés dans le registre de la norme de formation pour le métier en question. La norme de formation décrit les compétences et les connaissances requises pour exercer les fonctions du métier. Ces normes ainsi que l'examen ont été élaborés en consultation avec des représentants du métier. La note de passage à l'examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification de l'Ontario est de 70 %.

Pour plus d'informations sur la procédure d'examen et la préparation nécessaire, veuillez consulter : Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario

Pourcentage de questions pour chaque ensemble de compétences faisant partie de la norme de formation par l'apprentissage	
Ensemble de compétences	**Pourcentage (%) des questions de l'examen**
Réalisation de l'entretien préventif	4%
Exploitation et entretien des systèmes de climatization et de ventilation	11%
Exploitation et entretien des compresseurs	5%
Exploitation et entretien des réfroidisseurs et des systèmes de réfrigeration	6%
Exploitation et entretien des systèmes de traitement de l'eau	6%
Inspection et vérification des systèmes de lutte contre l'incendie et d'extincteurs automatiques	7%
Inspection, essai et verification des systèmes d'alimentation de secours et des installations d'éclairage de secours	8%
Exploitation, surveillance et entretien des installations de chauffage	10%
Exploitation et entretien des pompes et installations de pompage	8%

Exploitation, surveillance et entretien des chaudières à basse pression	6%
Exploitation des systèmes électriques	9%
Exploitation et entretien des systems de commande et de l'instrumentation	8%
Inspection et surveillance des installations de plomberie	7%
Surveillance et analyse del consummation d'énergie électrique	5%
TOTAL	**100 %**

Mis à jour le 4 mai 2022